

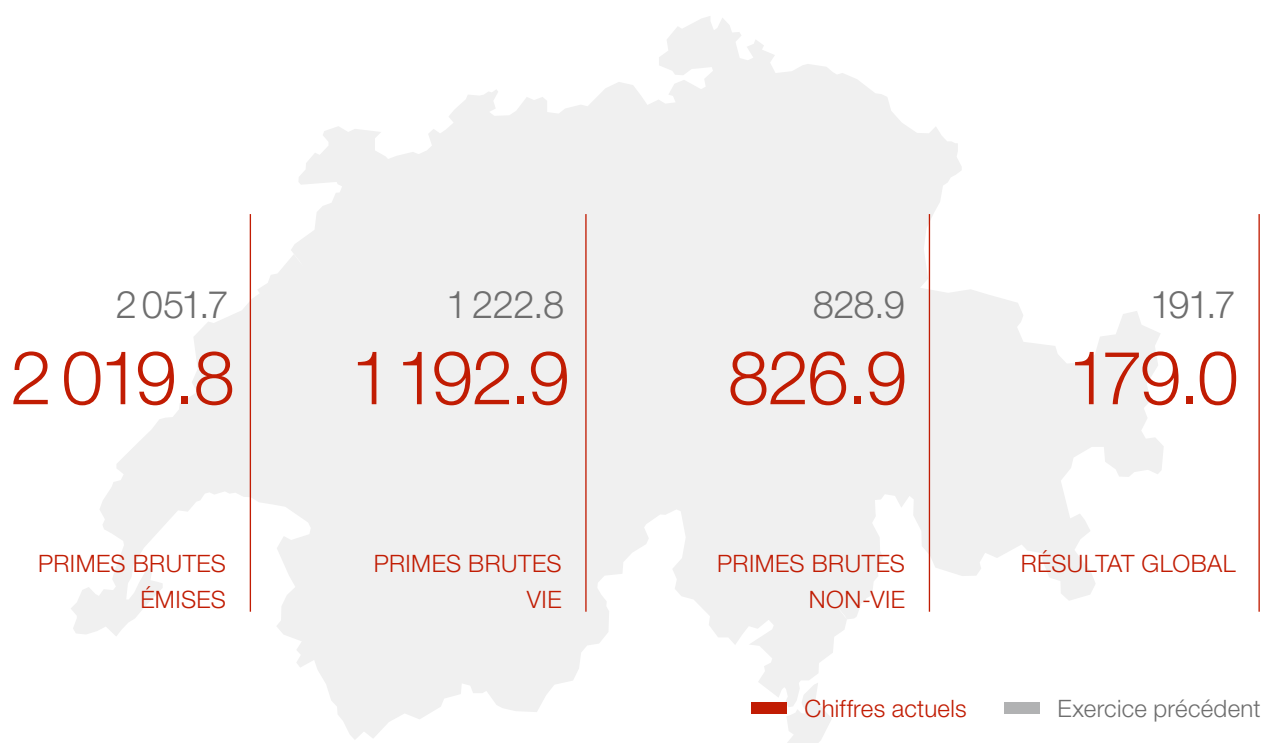
Rapport sur la situation financière

**Fortuna
Compagnie d'Assurance de
Protection Juridique SA**

2017



Chiffres clés de Generali Suisse



Generali Suisse

(Indicateurs agrégés IFRS¹)

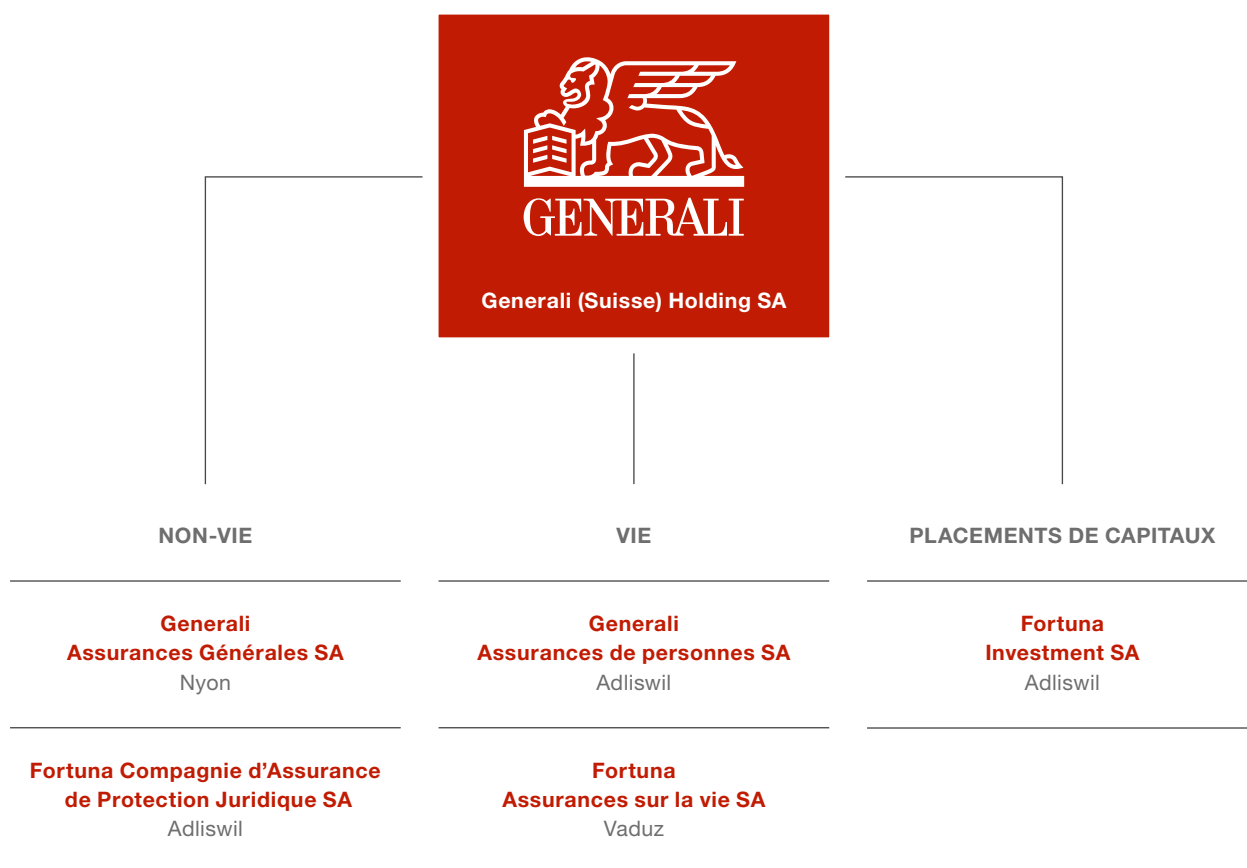
en mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Primes brutes émises	2 019.8	2 051.7	-1.6%
dont vie	1 192.9	1 222.8	-2.4%
dont non-vie	826.9	828.9	-0.2%
Placements de capitaux (valeur du marché)	18 138.9	17 243.2	5.2%
Provisions techniques	15 119.9	14 357.7	5.3%
dont vie	13 996.2	13 219.8	5.9%
dont non-vie	1 123.7	1 137.9	-1.2%
Résultat global	179.0	191.7	-6.6%
Ratio combiné non-vie	92.4%	92.8%	-0.4%
Nombre de collaborateurs	1 845	1 947	-5.2%
Service interne	1 369	1 447	-5.4%
Service externe	476	500	-4.8%

¹ Chiffres clés agrégés non révisés de Generali Suisse, qui comprend les sociétés suivantes : Generali (Suisse) Holding SA, Generali Assurances de personnes SA, Fortuna Assurances sur la vie SA Vaduz, Generali Assurances Générales SA, Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Fortuna Investment SA.

Generali Suisse

Structure des sociétés

Generali Suisse comprend différentes sociétés actives dans les domaines de l'assurance-vie, de l'assurance de choses et de la direction de fonds.



Generali (Suisse) Holding SA réunit en qualité d'organisation faitière toutes les sociétés et activités de Generali Suisse. En tant que société locale de gouvernance et de participation, elle appartient à 100 % au Groupe Generali, sous la direction d'Assicurazioni Generali S.p.A, sis à Trieste. Le groupe Assicurazioni Generali compte parmi les leaders mondiaux de l'assurance et constitue l'une des plus grandes entreprises dans le monde.

Plus de 57 millions de clientes et clients dans plus de 60 pays font confiance aux compétences de longue date de l'assureur.

Generali Suisse travaille en étroite collaboration avec le Groupe Generali et ses sociétés sœurs partout dans le monde. Elle partage leur vision, leur mission et leurs valeurs.

Éditorial

Chères clientes, chers clients, chères collaboratrices, chers collaborateurs, chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2017 a marqué le lancement de la réorientation stratégique 2020. L'accent a été mis encore davantage sur les clients. L'interaction avec Generali Suisse doit être la plus simple possible. Nous avons poursuivi la numérisation de nos processus grâce à de nouvelles innovations. Nous avons ainsi tenu compte de notre engagement *Simpler, Smarter, Faster* au cours de l'exercice sous revue. Grâce à la transformation entamée avec succès et à la mise en œuvre de la nouvelle structure d'organisation, notre entreprise a gagné en souplesse et en efficacité. Nous envisageons avec confiance les prochaines étapes de notre développement.

Objectifs atteints malgré un environnement exigeant et la transformation en cours

Malgré un environnement de marché qui reste difficile, avec des taux d'intérêts négatifs, et une transformation exigeante, nous avons réalisé un résultat commercial réjouissant en 2017. Pour Generali Suisse, le résultat global s'est établi à CHF 179 millions, un chiffre supérieur au budget, mais néanmoins inférieur de 6.6 % à l'exercice précédent.

Les affaires d'assurance-vie ont poursuivi leur trajectoire descendante (-2.4 %) en ligne avec le marché. Dans les assurances non-vie, nous avons enregistré un volume de primes pratiquement inchangé (-0.2%) et avons pu améliorer encore le ratio combiné, établi à 92.4 %. En hausse de 5.2 %, les placements de capitaux ont également connu une évolution positive, malgré un environnement de marché difficile, et ont contribué de façon substantielle au résultat global réjouissant.

Plus proches du client par la simplicité

Le client est au centre de nos activités. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons initié et mis en œuvre différents projets en ce sens. Notre nouveau portail clients digital, par exemple, permet à nos clientes et clients d'obtenir à tout moment une vue d'ensemble de leurs polices et des démarches en cours. Grâce au programme Net Promoter du Groupe Generali, nous pouvons obtenir des feedbacks de nos clients en temps réel et réagir en conséquence. Dans le domaine de la prévoyance, nous avons mis sur pied une coopération avec la banque privée Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG. Generali Suisse est en mesure, à travers cette coopération, d'offrir des solutions complètes d'assurance, de prévoyance et de planification de la retraite sur le marché en plein essor de la prévoyance privée.

Nous générons des innovations et progressons en matière de numérisation

Nous suivons activement l'évolution et générons nous-mêmes

des innovations. C'est pourquoi nous avons mis en place une équipe dédiée à l'innovation au sein de notre entreprise. En collaboration avec des hautes écoles et des start-up, cette équipe a créé l'année dernière un pipeline d'idées axé sur les besoins actuels des clients à l'ère numérique. Dans ce cadre, nous avons fondé notre propre start-up, LINGS, l'été passé afin de répondre rapidement et de manière conséquente aux nouveaux besoins des clients. La première assurance suisse sur demande a ainsi été mise sur le marché fin 2017.

Notre aspiration à occuper une place de chef de file en matière d'innovation s'exprime également à travers notre initiative Smart Home. Nous récompensons par ce biais les personnes qui sécurisent leur foyer en l'équipant d'un appareil domotique (Smart Home).

Nos collaboratrices et collaborateurs sont le fondement de notre succès

La forte implication et le grand engagement de nos collaboratrices et collaborateurs nous ont permis de respecter la planification de notre transformation. La mise en œuvre réussie de la stratégie 2020 continuera toutefois de nous mettre à forte contribution en tant qu'entreprise, à tous les échelons et dans tous les domaines. Grâce à nos bases solides et à la dynamique initiée durant la première année de transformation, nous sommes confiants quant à notre capacité à relever ce défi.

Le moment est venu de remercier : nos clientes et clients pour leur fidélité, nos partenaires commerciaux pour leur collaboration constructive, et tout spécialement nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur volonté à donner ensemble vie à notre stratégie.

Nous avons défini de nouvelles priorités pour le prochain exercice financier : nous continuerons d'améliorer notre infrastructure et nos outils de travail et de développer de nouveaux produits et services. Début 2018, nous mettrons en activité notre propre « garage de l'innovation », par lequel nous offrons un port d'attache à LINGS et à d'autres start-up externes.



Jaime Anchústegui
Président du Conseil
d'administration
Generali (Suisse) Holding SA



Andreas Krümmel
Chief Executive Officer
Generali (Suisse)
Holding SA

Sommaire

Éditorial	4
Rapport sur la situation financière	6
Management Summary	6
A. Activité de l'entreprise	7
B. Résultats de l'entreprise	8
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	11
D. Profil de risque	14
E. Évaluation	17
F. Gestion du capital	20
G. Solvabilité	22
Modèles quantitatifs	25
Résultats individuels de l'entreprise	25
Valeur des actifs proche du marché	26
Valeur des passifs proche du marché	27
Solvabilité individuelle	28
Comptes annuels	29
Bilan	29
Compte de résultat	30
Annexe aux comptes annuels	31
Emploi du bénéfice	35
Tableau des flux de trésorerie	36
Rapport de l'organe de révision	38
Informations complémentaires	40
Glossaire	40
Adresse de contact	42

Rapport sur la situation financière

Management Summary

Le présent rapport a pour fondement la circulaire FINMA 2016/02 « Publication – assureurs (*public disclosure*) », qui décrit les exigences minimales liées au type et au contenu de la publication. Le rapport est structuré conformément aux principes énoncés dans la circulaire et comprend les sept sections suivantes.

A. Activité de l'entreprise : Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA (RVG) est une assurance de patrimoine. Elle appartient en partie à Generali Suisse, qui comprend au total six sociétés, et au groupe d'assurances mondial Assicurazioni Generali S.p.A., sis à Trieste (Italie).

RVG offre des solutions d'assurance de protection juridique destinées tant aux particuliers qu'aux entreprises. Grâce au lancement de nouveaux produits novateurs, elle a pu réaliser une croissance profitable durant l'exercice 2017. L'entreprise s'est donné pour objectif de continuer à croître de manière rentable et de renforcer sa position sur le marché suisse de la protection juridique. Elle place les clients au centre de sa stratégie et leur propose des solutions d'assurance simples et intelligentes (« simple and smart »).

B. Résultats de l'entreprise : Grâce à un résultat technique et une performance des placements de capitaux solides, RVG a réalisé en 2017 un bon résultat global de CHF 6.0 millions (2016 : CHF 3.7 millions).

Au niveau technique, un ratio combiné de 83.1% a été enregistré en 2017 (2016 : 89.7 %). Le résultat des placements s'est élevé à CHF 1.1 million (2016 : CHF 0.8 million). En tenant compte des impôts, RVG a réalisé en 2017 un bénéfice de CHF 6.0 millions (+60 % par rapport à l'exercice précédent).

Les primes encaissées brutes de RVG ont progressé en 2017 de 7.2 % à CHF 39.0 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent. Aussi bien les affaires de particuliers que les affaires entreprises ont enregistré une croissance des primes encaissées durant la période sous revue.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques : Le Conseil d'administration de RVG est composé de trois membres. Deux d'entre eux exercent une activité opérationnelle au sein

de Generali Suisse et l'un d'entre eux est une personne externe indépendante. Le Comité de Direction se compose du CEO et de la responsable du Service juridique.

En matière de gestion des risques, RVG applique les processus et principes valables pour toutes les sociétés de Generali Suisse. Différents organes et comités sont responsables du respect de ces directives de gestion des risques.

D. Profil de risque : La stratégie de gestion des risques de RVG découle de la planification stratégique de Generali Suisse. La stratégie de gestion des risques définit notamment la propension et la tolérance au risque. Le modèle de solvabilité prescrit par la FINMA (Test suisse de solvabilité, SST) est utilisé comme mesure centrale de la tolérance au risque. La gestion des risques au sein de RVG est réalisée au moyen de l'allocation stratégique des actifs définie par avance et d'une conception des produits orientée sur les marges, mais également à travers l'acquisition d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de change.

E. Évaluation : Il résulte de l'évaluation proche du marché de RVG une différence entre actifs et passifs de CHF 32.5 millions. Cette valeur est 18% supérieure à celle obtenue au terme de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par le bénéfice réalisé durant la période sous revue.

F. Gestion du capital : La planification des fonds propres de RVG repose sur le plan stratégique sur trois ans de l'entreprise, établi chaque année dans le respect des exigences de fonds propres du Test suisse de solvabilité (SST). Selon les comptes annuels statutaires, les fonds propres de la société s'élevaient à CHF 23.9 millions à fin 2017. Cette valeur est 20 % supérieure à la valeur obtenue à la fin de la période précédente et résulte du bénéfice généré au cours de la période sous revue.

G. Solvabilité : RVG présente un quotient SST de 874.1 % au 1^{er} janvier 2018, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte de la suppression de l'obligation générale d'agrégation des scénarios extrêmes et du résultat technique supérieur aux attentes. Grâce à sa marge de solvabilité élevée, RVG est très bien capitalisée.

A. Activité de l'entreprise

Stratégie, objectifs et principaux segments d'activité

Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA (RVG) est une assurance de patrimoine dont le siège est à Adliswil (Suisse). Elle fait partie de Generali (Suisse) Holding SA, qui réunit sous un même toit toutes les sociétés et activités de Generali Suisse. Generali Suisse totalise près d'un million de clients privés et occupe environ 1900 employés (dont environ 500 au service externe et 1400 au service interne). Elle appartient au groupe d'assurances Assicurazioni Generali S.p.A., sis à Trieste (Italie) (appelé ci-après Generali Head Office, GHO). Le groupe Assicurazioni Generali compte parmi les leaders mondiaux de l'assurance et constitue l'une des plus grandes entreprises dans le monde. Plus de 57 millions de clientes et clients dans plus de 60 pays font confiance aux compétences de longue date de l'assureur.

En avril 2017, RVG a lancé un nouveau produit modulaire destiné aux petites et moyennes entreprises. Dans le même temps, divers modules de protection juridique ont été intégrés dans des produits de Generali et d'Europ Assistance. Le Groupe Europ Assistance est une filiale à 100 % de Generali (Suisse) Holding SA et est actif dans le secteur de l'assistance. En 2017, RVG a en outre continué de bénéficier de la compétitivité du produit pour particuliers lancé en avril 2016.

Le volume de primes de RVG a progressé en 2017 de +7.2 % à CHF 39 millions. Cette croissance résulte en premier lieu du

segment clientèle privée, qui est passé de CHF 30.8 millions à CHF 32.9 millions (+6,8 %). Le segment clientèle entreprises doit sa croissance de CHF 5.5 millions à CHF 6.1 millions (+9.5 %) principalement au produit de protection juridique pour entreprises nouvellement lancé.

RVG s'est donné pour objectif de continuer à croître de manière rentable et de renforcer encore sa position sur le marché suisse de la protection juridique. A l'image de la stratégie de Generali Suisse, nous voulons, par notre simplicité, être encore plus proches du client, proposer des solutions d'assurance correspondantes et disposer de processus efficaces et flexibles – conformément à notre engagement « Simpler, Smarter, Faster ». RVG établit des priorités claires et coordonne ses activités en conséquence.

Appartenance au groupe et actionnariat

RVG a pour actionnaire unique Generali (Suisse) Holding SA (GSH), qui possède 100% des actions de RVG. RVG ne possède pas de succursale propre.

En tant que société locale de gouvernance et de participation, GSH appartient à 100 % au groupe d'assurances Assicurazioni Generali S.p.A, sis à Trieste (Italie).

Les participations de GSH dans d'autres entreprises d'assurances en Suisse se répartissent comme suit :

	Part en %		Capital-actions en mio. CHF	
	2017	2016	2017	2016
Generali Assurances Générales SA, Nyon	99.9	99.9	27.3	27.3
Generali Assurances de personnes SA, Adliswil	84.9	84.9	106.9	106.9
Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, Adliswil	100.0	100.0	3.0	3.0
Fortuna Investment SA, Adliswil	100.0	100.0	1.0	1.0
Fortuna Assurances sur la vie SA, Vaduz	100.0	100.0	10.0	10.0

Organe de révision externe

La société de révision Ernst & Young SA, Zurich, est mandatée pour réviser les comptes annuels conformément aux principes du contrôle ordinaire arrêtés dans le Code des obligations.

Principaux événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'a eu lieu durant l'exercice sous revue 2017.

B. Résultats de l'entreprise

Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA a réalisé un bon résultat global de KCHF 5981, grâce à un solide résultat technique et à un résultat financier élevé.

Au niveau technique, un ratio combiné de 83.1 % a été enregistré en 2017 (2016 : 89.7 %). Le résultat financier s'est élevé à KCHF 1079 (2016 : KCHF 795).

L'amélioration de la rentabilité technique est principalement due à la diminution des frais de traitement des sinistres.

Le résultat financier a profité durant la période sous revue de l'évolution positive des marchés des capitaux, en particulier des marchés des actions.

En tenant compte des impôts, Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA a réalisé un bénéfice de KCHF 5981 (2016 : KCHF 3733).

Aucun bénéfice ni aucune perte n'ont été comptabilisés directement dans les fonds propres, tant dans la période sous revue que dans la période précédente.

RÉSULTATS DE FORTUNA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE SA

en milliers de CHF	2017	2016	Variation
Produits			
Primes acquises	37 993.4	35 409.9	7 %
Produits des placements de capitaux	1 601.7	1 346.3	19 %
Autres produits financiers	29.7	25.4	17 %
Total des produits d'exploitation	39 624.8	36 781.6	8 %
Charges			
Dépenses pour placements de capitaux	-534.3	-556.0	-4 %
Montants payés pour les sinistres	-16 602.0	-18 272.5	-9 %
Variation des provisions techniques	990.8	-1 072.4	
Frais d'acquisition et de gestion et autres charges	-15 899.0	-12 221.5	30 %
Total des charges d'exploitation	-32 062.2	-32 122.4	0 %
Résultat d'exploitation	7 562.6	4 659.2	62 %
Autres produits et charges	-50.7	0.2	
Résultat avant impôt	7 511.8	4 659.4	61 %
Impôts directs	-1 530.5	-926.4	65 %
Bénéfice de l'exercice	5 981.3	3 733.0	60 %
Taux de sinistre (loss ratio) en %	41.1	54.6	-24.8 %
Taux de frais (expense ratio) en %	42.0	35.1	+19.9 %
Ratio combiné en %	83.1	89.7	-7.3 %

Résultat technique

Primes encaissées

Les primes encaissées brutes de Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA ont progressé en 2017 de 7.2 % à KCHF 38 983 par rapport à l'exercice précédent. Aussi bien les affaires de particuliers (+ 7.1 %) que les affaires entreprises (+ 8.3 %) ont enregistré une croissance des primes encaissées durant la période sous revue. Le lancement d'un nouveau produit compétitif pour les particuliers en avril 2016 ainsi que la conclusion de nouveaux contrats collectifs et contrats-cadres sont les principales raisons de l'augmentation du volume des primes encaissées dans le segment clientèle privée. La croissance du volume des primes encaissées dans le segment clientèle entreprises résulte en premier lieu du lancement d'un nouveau produit modulaire pour les entreprises en avril 2017 (FORTUNA Complete).

Montants payés pour les sinistres

La diminution des charges liées aux sinistres est principalement due à la diminution des frais de traitement des sinistres. A cela s'ajoute le fait que les paiements de sinistres ont été légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Variation des provisions techniques

Durant l'exercice sous revue, les provisions techniques ont été réduites de KCHF 991, car les frais de traitement des sinistres devraient se maintenir à un niveau inférieur à l'avenir également.

Frais d'acquisition et de gestion

Suite à la forte croissance du volume des primes, les frais d'acquisition et de gestion ont augmenté en conséquence (KCHF 3585). Cette augmentation a pour causes principales des frais d'acquisition indirects supérieurs ainsi qu'une hausse des frais de gestion attribués dans le domaine Marketing et Finances.

Segmentation

RVG offre exclusivement des assurances de protection juridique. Une explication des comptes par segments est donc redondante.

Résultat financier

Les placements de capitaux de Fortuna Assurance de Protection Juridique se sont établis à fin 2017 à KCHF 68 108.6 (2016 : KCHF 60 074.9). Ces placements de capitaux sont entièrement investis dans des placements collectifs de capitaux (fonds) qui sont évalués à leurs valeurs de marché.

Produits des placements de capitaux

En 2017, les produits des placements de capitaux ont augmenté de 19 % à KCHF 1601.7. Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution positive des marchés des actions (augmentation de valeur des fonds en actions détenus : KCHF +327) et par la hausse de l'euro par rapport au franc suisse, qui a conduit à des plus-values sur les placements collectifs détenus en euros. Ces bénéfices ont été en partie neutralisés par les pertes de valeur occasionnées sur les fonds en obligations en raison des taux d'intérêts.

Les bénéfices réalisés pour la période sous revue s'élèvent à KCHF 52.5. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique par la vente de quelques fonds en obligations. La réallocation a été effectuée dans des produits de fonds assortis d'un coefficient de distribution plus élevé.

Dépenses pour placements de capitaux

Les dépenses pour placements de capitaux se sont élevées durant la période sous revue à KCHF 534.3 (2016 : KCHF 556). Ces charges ont été occasionnées en premier lieu par les amortissements des fonds en obligations, qui ont perdu de la valeur compte tenu de la légère hausse des taux d'intérêt. L'amortissement de la période précédente a été comparativement inférieur et résultait principalement des placements détenus en euros. Contrairement à 2016, la société n'a enregistré en 2017 aucune perte suite à la vente de positions en actions étrangères.

Les autres charges et produits financiers ont évolué positivement en raison de l'appréciation des avoirs bancaires en euros.

Autres produits et charges

Les autres produits et charges ont enregistré une perte nette de KCHF 50.7 (2016 : KCHF 0.2) en raison des investissements effectués dans le cadre du projet stratégique ACT2020.

RÉSULTAT FINANCIER

	Charges et produits en cours		Plus-values et dépréciations		Bénéfices et pertes réalisés		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
en milliers de CHF								
Produits des placements de capitaux	711.7	749.2	837.4	562.0	52.5	35.2	1 601.7	1 346.3
Dépenses pour placements de capitaux	-64.8	-90.6	-468.7	-370.9	-0.9	-94.6	-534.3	-556.0
Autres charges et produits financiers							12.0	4.5
Total	647.0	658.6	368.8	191.1	51.6	-59.4	1 079.3	794.8

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	Total	
	2017	2016
en milliers de CHF		
Autres produits	10.88	0.24
Autres charges	-61.62	-0.02
Total	-50.74	0.22

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Composition du Conseil d'administration et du Comité de Direction

Conseil d'administration

Christian Conti (président)

Vincent Brulhart (vice-président)

Martha Böckenfeld
(membre externe indépendante)

Comité de Direction

Steve Vollenweider (Chief Executive Officer)

Brigitte Jappert (responsable du Service juridique)

Durant l'exercice sous revue, les changements suivants sont à signaler dans le Conseil d'administration et le Comité de Direction de RVG :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom et fonction	Changement
Karl Schönenberger (membre)	Sorti le 23 novembre 2017 (retraite)
Christian Conti (président)	Élu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2017 (représentant de Generali Suisse)

COMITÉ DE DIRECTION

Nom et fonction	Changement
Max Baumgartner (responsable du Service juridique)	Sorti le 4 avril 2017
Brigitte Jappert (responsable du Service juridique)	Depuis le 15 novembre 2017

Gestion des risques, révision interne et compliance

La gestion des risques est un système visant l'identification/l'analyse, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques. Par risque on entend d'une manière générale le risque de subir une perte financière et de ne pas atteindre un ou plusieurs objectifs de l'entreprise en raison d'événements imprévus.

Les règles et instruments de gestion des risques valables pour les entreprises d'assurances suisses de Generali Suisse – Generali Assurances de personnes SA (GPV), Generali Assurances Générales SA (GAV), Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA (RVG) – sont adaptés aux directives locales et à l'approche développée par le Generali Head Office du groupe international Assicurazioni Generali S.p.A. (GHO). Il s'agit notamment de différentes méthodes de surveillance des risques et des instruments correspondants (système de gestion des risques qualitatif et quantitatif) ainsi que de la structure de gestion des risques et des systèmes de surveillance (p. ex. système de contrôle interne).

La gestion des risques fait partie intégrante des réflexions et des actions quotidiennes de chaque collaborateur. En d'autres termes, la gestion des risques doit être irréversiblement ancrée dans la culture d'entreprise.

L'illustration ci-après représente le processus général de gestion des risques de Generali Suisse.



Les principaux organes et comités liés au processus de gestion des risques de RVG sont les suivants :

- Conseil d'administration
- Comité de Direction (Executive Committee, ExCo)
- Risk Committee (RC)
- Balance Sheet Committee (BSC)
- Investment Committee (IC)

Pour la mise en œuvre de la gestion des risques, Generali Suisse agit sur trois niveaux organisationnels, appelés lignes de défense (« Three Lines of Defense ») :

- première ligne de défense : domaines d'affaires opérationnels (Risk Owner)
- deuxième ligne de défense : la fonction Risk Management (RM), la fonction de Compliance (Co) et la fonction actuarielle (FA) pour les aspects en rapport avec Solvabilité II
- troisième ligne de défense : audit interne

Fonctions de contrôle	Description
Fonction Risk Management (RM)	<p>La fonction de gestion des risques se compose des services Quantitative Risk Management (QRM) et Enterprise Risk Management (ERM). Le service QRM est responsable du calcul du capitalrisque pour le Test suisse de solvabilité (SST). Le service ERM est chargé de la mise en œuvre et de la surveillance du système de gestion des risques. Il assume la fonction de coordinateur pour le système de contrôle interne et fournit des informations et propositions au Risk Committee. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables des unités opérationnelles et aide les responsables des risques lors de la détermination et de l'évaluation des risques et contrôles.</p> <p>Le CRO est subordonné au Conseil d'administration.</p>
Fonction de Compliance (Co)	<p>La fonction de Compliance fait partie du service Legal & Compliance. Elle est notamment responsable de la détermination, de l'évaluation et de la prévention des risques découlant du non-respect de lois et de dispositions.</p> <p>Le Compliance Officer est hiérarchiquement subordonné au General Counsel, lequel rend directement compte au CEO. Le Compliance Officer est en outre rattaché, sur le plan fonctionnel, au Conseil d'administration.</p>
Audit interne (Internal Audit, IA)	<p>En tant que fonction indépendante, l'audit interne contrôle et évalue, en suivant une approche systématique et ciblée, l'efficacité de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des risques, du système de contrôle interne et des processus opérationnels et commerciaux. Ce faisant, l'audit interne contrôle la première et la deuxième ligne de défense.</p> <p>Le/La responsable de l'audit interne est directement subordonné(e) au Conseil d'administration.</p>

Systeme de contrôle interne

Le système de contrôle interne de RVG comprend plusieurs composantes :

- des composantes de processus : processus à l'échelle de l'entreprise, processus commerciaux
- des composantes de contrôle : contrôles à l'échelle de l'entreprise, IT General Controls (ITGC), IT Application Controls (ITAC), contrôles manuels
- la gestion des risques opérationnels, notamment : le Financial Reporting Risk (FRR), les risques informatiques et les risques de compliance
- le reporting au sein de l'entreprise jusqu'à l'échelon du Conseil d'administration
- la documentation par le biais de politiques et d'autres guidelines ainsi que d'outils informatiques spécifiques

Afin de renforcer le système de contrôle interne, Generali Suisse mène actuellement le projet « ICS & Process Excellence Initiative », qui inclut également RVG.

D. Profil de risque

La section « Profil de risque » ci-après décrit les différents risques de RVG, présente les méthodes correspondantes et explique la stratégie de gestion des risques.

Stratégie de gestion des risques

La stratégie de gestion des risques découle de la planification stratégique de Generali Suisse et de RVG, et fait partie intégrante de celle-ci.

La propension et la tolérance au risque en rapport avec les exigences du droit de la surveillance en matière de fonds propres et de solvabilité se rapportent aux risques quantifiés dans le cadre de modèles mathématiques. La propension au risque et les objectifs de la planification stratégique sont mutuellement ajustés de façon cohérente. Afin de procéder à la détermination quantitative de la propension et de la tolérance au risque, RVG se fonde sur le modèle de solvabilité réglementaire suivant :

Test suisse de solvabilité (SST) : Le respect des exigences locales du droit de la surveillance en matière de solvabilité exige de se conformer au modèle de solvabilité du SST défini

par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A cette fin, d'une part, le capital porteur de risque (CPR) est déterminé sur la base du bilan proche du marché à la date d'évaluation, y compris le montant minimum (MM). Ce dernier est estimé sur la base des coûts du capital sur le capital-risque réglementaire nécessaire à l'avenir pour liquider le portefeuille d'actifs et de passifs. D'autre part, à des fins de quantification des risques, le capital cible (CC), y compris le montant minimum, est calculé en tenant compte de l'expected short-fall (tail-value-at-risk) et d'un niveau de confiance de 99.0%. Les catégories de risques suivantes sont intégrées dans la quantification : risques d'assurance, risques financiers et risques de crédit.

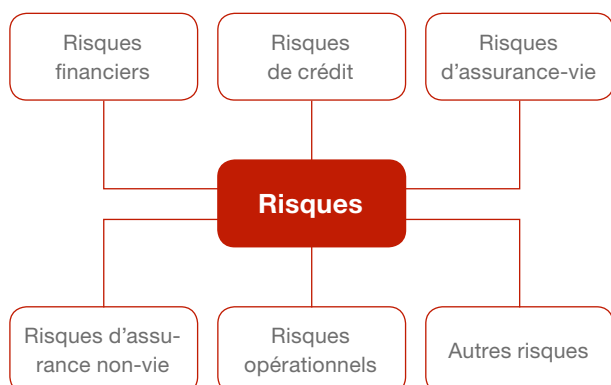
Le ratio de solvabilité SST est déterminé comme suit :

$$\frac{\text{Capital porteur de risque (CPR) – MM}}{\text{Capital cible (CC) – MM}}$$

Le SST est utilisé comme mesure centrale de la tolérance au risque. La propension au risque est définie comme le risque accepté par l'entreprise d'assurances en tenant compte du capital disponible (CPR).

Risk Map

Les catégories de risques suivantes sont prises en considération (conformément à la Generali Risk Map tirée de la Group Risk Management Policy) :



Les risques financiers ainsi que les risques de crédit et les risques d'assurance dans le cadre des affaires dommages sont actuellement évalués sur la base du modèle de solvabilité quantitatif du SST. Les évaluations quantitatives des différents risques sont décrites dans la partie G. Solvabilité.

Risques financiers / risques de marché : Les risques financiers ou risques de marché désignent les risques d'une perte ou d'une variation désavantageuse de la situation financière, résultant directement ou indirectement des fluctuations du montant et de la volatilité des prix offerts sur le marché pour les valeurs patrimoniales, les engagements et les instruments financiers.

Les principaux risques parmi les risques financiers / risques de marché sont le risque de spread et le risque sur taux d'intérêt. Concernant les indications quantitatives et les explications qualitatives relatives aux risques financiers / risques de marché et leurs sous-catégories, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Risques de crédit : Les risques de crédit désignent les risques d'une défaillance ou d'une variation de la solvabilité ou de l'évaluation de la solvabilité (spread de crédit) d'émetteurs de titres, de preneurs d'assurance, de contreparties et d'autres débiteurs vis-à-vis desquels l'entreprise a des créances.

La part prépondérante des risques de crédit de RVG concerne des émetteurs de titres. Les risques de crédit vis-à-vis d'autres contreparties, par exemple des preneurs d'assurance, sont en revanche faibles. Concernant les indications quantitatives et les explications qualitatives relatives aux risques de crédit, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Risques d'assurance : Les risques actuariels désignent tous les risques et risques consécutifs découlant de la souscription de risques dans le cadre de contrats d'assurance.

Les principaux risques courus par RVG sont les risques actuariels, suivis par les risques de marché.

Les principaux risques d'assurance de RVG sont les risques résultant de fluctuations aléatoires dans les provisions. Concernant les indications quantitatives relatives aux risques d'assurance et leurs sous-catégories, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Instruments de réduction des risques financiers / risques de marché, risques de crédit et risques d'assurance :

Durant l'exercice 2017, RVG a poursuivi, en plus d'une allocation stratégique des actifs (Strategic Asset Allocation, SAA), une conception des produits orientée sur les marges et une stratégie de couverture (hedging) qui représente toutefois un volume plutôt faible compte tenu de l'activité et de la solvabilité très élevée de RVG. Cette stratégie est composée des éléments suivants :

- petit portefeuille d'options put pour réduire le risque sur actions
- couverture du risque de change : L'exposition maximale autorisée en monnaie étrangère s'élève à 10 % des actifs sous gestion (Assets under Management).

La surveillance du niveau de mise en œuvre des mesures de réduction des risques décrites est effectuée par divers comités qui en réfèrent régulièrement au Conseil d'administration.

Risques opérationnels : Les risques opérationnels comportent les risques liés à l'insuffisance ou l'échec de processus internes ainsi que ceux liés à des incidents dus au système, externes ou causés par des collaborateurs. Les risques opérationnels englobent par ailleurs les risques de conformité et les risques de reporting financier (Financial Reporting Risk). Sur le plan qualitatif, le risque opérationnel est analysé au moyen des méthodes suivantes : Operational Risk Assessment (basé sur la méthodologie du GHO) en collaboration avec la fonction de Compliance et Loss Data Collection.

Dans le cadre de l'Operational Risk Assessment annuel, les risques suivants ont été considérés comme étant les plus importants :

- cyberattaques sur le système informatique entraînant la perte ou la modification de données
- non-respect des changements législatifs et réglementaires, y compris dans le domaine de la protection des données

Les risques de cyberattaques ont fortement augmenté dans l'ensemble du secteur au cours des dernières années. En plus de ses propres projets, Generali Suisse participe intensivement à des projets du GHO en vue de réduire le risque et d'améliorer les mesures actuelles de protection contre les cyberattaques.

Les risques relatifs à la protection des données sont également gérés par des projets locaux correspondants et par des projets du GHO.

La surveillance du niveau de mise en œuvre des mesures de réduction des risques susmentionnés est effectuée par le Risk Committee qui en réfère régulièrement au Conseil d'administration.

Pour maintenir l'exploitation opérationnelle de l'entreprise dans des situations critiques, RVG recourt en outre à un Business Continuity Management (BCM) éprouvé qui ne cesse d'être développé.

Autres risques

- **Risques de liquidité :** Par risque de liquidité on entend le risque de ne pas pouvoir satisfaire à temps à une partie ou à l'intégralité des obligations de paiement actuelles et futures, en particulier issues de contrats d'assurance. Compte tenu des cotisations encaissées par avance et investies dans des placements productifs d'intérêts et liquides, le risque de liquidité des entreprises d'assurances peut généralement être géré de manière appropriée. Le risque de liquidité est surveillé au moyen d'un test de résistance aux crises de liquidité. Ce dernier montre que RVG ne doit craindre aucune pénurie de liquidités même en cas d'hypothèse de stress extrême.
- **Risques stratégiques :** Les risques stratégiques surviennent lorsque des changements dans l'environnement de l'entreprise et/ou des décisions internes peuvent avoir des conséquences négatives sur la compétitivité future de RVG. RVG est impliquée dans le programme ACT2020 qui vise à moderniser et à améliorer l'efficacité opérationnelle de Generali Suisse. Les initiatives qui en résultent comportent des risques de projet correspondants qui sont gérés de manière active.
- **Risques de réputation :** Les risques de réputation désignent les risques encourus par une entreprise en cas d'atteinte à son image auprès de clients, partenaires commerciaux, actionnaires et autorités de surveillance ainsi que les pertes potentielles qui peuvent en découler. Les principales parties prenantes concernant les risques de réputation pour RVG sont la FINMA, les clients et les collaborateurs.
- **Risques de propagation :** Les risques de propagation englobent les risques qui relèvent d'autres catégories de risques d'une société du Groupe et qui sont susceptibles de se propager à une autre société du Groupe ou à l'ensemble du Groupe.
- **Risques émergents :** Les risques émergents se réfèrent à de nouveaux risques découlant de changements dans l'environnement interne ou externe qui

entraînent une hausse de l'exposition au risque pour des types de risques déjà définis ou qui requièrent la définition de nouvelles catégories de risques. Par ailleurs, RVG considère également comme risques les opportunités non saisies liées à des changements dans l'environnement interne ou externe.

Parmi les risques émergents, RVG observe actuellement en particulier les thèmes suivants : big data, urbanisation et robo-advisor (robot-conseil).

En 2017, les méthodes suivantes ont été utilisées pour analyser les autres risques :

- risques de liquidité : modèle de risque de liquidité adapté (basé sur la méthodologie du GHO)
- risques stratégiques : auto-évaluation des principaux risques (basée sur la méthodologie du GHO)
- risques de réputation : évaluation qualitative du risque
- risques de propagation : évaluation qualitative du risque
- risques émergents : évaluation PESTLE

Ces méthodes d'analyse des risques non quantifiables ont permis de n'identifier aucun risque important en 2017.

Les résultats des analyses susmentionnées concernant d'autres risques et des mesures de réduction des risques sont surveillés par le Risk Committee.

RVG n'a pas d'importantes positions hors bilan ni de transferts significatifs des risques vers des sociétés ad hoc (*special purpose vehicles, SPV*).

Les trois principaux modèles de risques quantitatifs (SST, risques opérationnels et risques de liquidité) sont pris en considération dans les différents processus de décision (notamment planification stratégique, gestion des capitaux et gestion des produits) et comités (p. ex. Risk Committee, Balance Sheet Committee, Investment Committee).

Concentrations des risques

Les deux plus importantes positions en portefeuille parmi les obligations sont des fonds en obligations. Elles représentent déjà 89 % du volume total, ce qui pourrait constituer une éventuelle concentration des risques. On peut toutefois noter d'une manière générale que l'investissement en fonds permet une large diversification et qu'il s'agit, pour les positions dont il est question, de débiteurs avec une notation A au minimum. Par conséquent, la probabilité de défaillance des différentes positions est relativement faible. La plus grande concentration se trouve dans le Fortuna Bond Fund CHF, lequel est toutefois largement diversifié. Ainsi, la principale contrepartie de ce fonds ne représente que 6.5 % du volume du fonds et présente en outre une notation AAA. Par conséquent, nous avons également renoncé à présenter un scénario spécial pour les concentrations d'obligations.

E. Évaluation

Évaluation des actifs proche du marché

Le tableau suivant indique la valeur des actifs proche du marché par catégorie de placement :

en mio. CHF		Date de référence période sous revue
Valeur des placements proche du marché	Placements collectifs de capitaux	68.1
	Liquidités	4.8
Valeur des autres actifs proche du marché	Créances issues des activités d'assurance	3.9
	Autres actifs	0.2
Total de la valeur des actifs proche du marché		77.1

Bases et méthodes d'évaluation

Il existe pour la plupart des positions du bilan des valeurs de marché qui ont été utilisées pour la détermination de la valeur proche du marché.

Placements : Les placements collectifs de capitaux ont été évalués au cours de clôture à la date de clôture du bilan de Telekurs.

Concernant les positions du bilan pour lesquelles il n'existe pas de valeur de marché, les valeurs de marché ont été estimées à l'aide de modèles financiers (Mark-to-Model).

Autres actifs : La valeur des autres actifs proche du marché correspond à la valeur figurant dans les comptes annuels statutaires.

Au niveau de l'évaluation, les bases et méthodes utilisées sont les mêmes qu'il s'agisse de l'évaluation à des fins de solvabilité ou de l'évaluation pour les comptes annuels.

Évaluation des provisions pour engagements d'assurance proche du marché (brute/nette)

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Celle-ci est composée de la valeur brute des provisions pour engagements d'assurance et de la part des réassureurs dans les provisions pour engagements d'assurance. La valeur nette des provisions pour engagements d'assurance découle de la somme de la valeur brute et de la part des réassureurs, sachant qu'il n'existe aucune réassurance pour RVG et que la part est donc de 0.

en mio. CHF		Date de référence période sous revue
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Valeur estimative la meilleures possible des engagements d'assurance (brute)	37.0
	Assurance directe : assurance dommages	37.0
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (nette)		37.0

Bases et méthodes d'évaluation

Les provisions du rapport de gestion sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, lequel tient compte des prescriptions des circulaires FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et 2011/03 « Provisions – réassurance ». En conséquence, toutes les provisions pour le rapport de gestion sont déterminées selon des principes actuariels reconnus.

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance découle directement des provisions du rapport de gestion, les provisions de sécurité et pour fluctuations devant être dissoutes conformément au point C de la circulaire FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et les flux de trésorerie actualisés. L'actualisation est effectuée à l'aide de la courbe des taux prescrite par la FINMA, basée sur les obligations de la Confédération. Aucune provision n'est actualisée pour le rapport de gestion.

Une valeur estimative la meilleure possible est également déterminée pour les reports de primes. Dans le rapport de gestion, les reports de primes sont indiqués conformément à la circulaire FINMA. Cela signifie en particulier qu'aucuns frais d'acquisition ne sont comptabilisés et que les provisions ne sont pas actualisées. Étant donné que l'ensemble des frais d'acquisition sont comptabilisés dès la première année, les frais d'acquisition et les gains attendus sur les reports de primes peuvent être déduits.

Principales différences entre l'évaluation à des fins de solvabilité et le rapport de gestion

Ces adaptations expliquent la différence entre l'évaluation à des fins de solvabilité et l'évaluation pour le rapport de gestion (comptes annuels), laquelle est résumée dans le tableau suivant.

en mio. CHF		Comptes annuels	Réserves d'évaluation	Évaluation à des fins de solvabilité
Engagements d'assurance	Assurance directe : assurance dommages	44.2	-7.2	37.0
Total des engagements d'assurance		44.2	-7.2	37.0

Montant minimum et autres effets sur le capital cible

Le tableau suivant indique le montant minimum et les autres effets sur le capital cible (CC) :

en mio. CHF	31.12.2017 Exercice sous revue
Montant minimum	1.3
Autres effets sur le CC	-7.2
Montant minimum et autres effets sur le CC	-6.0

Dans l'exercice sous revue, le montant minimum et les autres effets ont une influence de CHF -6.0 millions sur le capital cible, contre CHF -1.5 million l'année précédente. Le montant minimum s'élève à CHF 1.3 million contre 1.5 million durant la période précédente. Les autres effets sur le capital cible comprennent le résultat technique et le résultat financier attendus ainsi que l'effet des scénarios (agrégés) sur le capital cible.

Bases, méthodes et hypothèses principales

Le montant minimum couvre les coûts du capital sur le capital-risque réglementaire nécessaire au règlement des engagements à l'avenir. En d'autres termes, le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital occasionnés par la mise à disposition du capital-risque futur jusqu'à l'échéance de tous les engagements. Le taux de frais utilisé correspond au taux de 6% prescrit par la FINMA.

Le modèle de calcul du montant minimum recherche un portefeuille optimal de placements qui minimise les risques et, partant, le capital-risque actuel. Le capital-risque futur est ensuite considéré proportionnellement au capital-risque actuel.

Provisions pour autres engagements

Le tableau suivant indique la valeur proche du marché des autres engagements.

en mio. CHF		Exercice sous revue
Valeur proche du marché des autres engagements	Engagements issus des activités d'assurance	0.7
	Autres passifs	6.9
Total de la valeur proche du marché des autres engagements		7.6

Bases, méthodes et hypothèses principales

Pour l'évaluation proche du marché des autres engagements, les valeurs du rapport de gestion sont utilisées. Uniquement pour les provisions non techniques, une provision pour fluctuations est constituée dans l'évaluation pour le rapport de gestion. Le tableau suivant indique les réserves d'évaluation qui en découlent.

en mio. CHF		Comptes annuels	Réserves d'évaluation	Évaluation à des fins de solvabilité
Autres engagements	Provisions non techniques	1.3	-1.3	0.0
Total des autres engagements		1.3	-1.3	0.0

F. Gestion du capital

Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

Les activités de gestion du capital se réfèrent à la gestion et au contrôle des fonds propres et comprennent notamment les processus suivants :

- classification et vérification régulière des fonds propres
- émission de fonds propres conformément au plan de gestion des capitaux à moyen terme
- politique en matière de dividendes

La gestion du capital est effectuée en accord avec les exigences réglementaires et légales ainsi qu'avec les directives internes et la propension au risque du Groupe Generali.

La planification du capital repose sur le plan stratégique sur trois ans de l'entreprise, établi chaque année dans le respect des exigences de fonds propres du Test suisse de solvabilité (SST).

Les principaux objectifs de la planification du capital sont les suivants :

- garantie du respect des exigences du SST et du cadre de propension au risque
- garantie de la continuité des affaires
- obtention d'un rendement du capital suffisant pour les actionnaires
- garantie d'une répartition optimale du financement entre capitaux propres et capitaux étrangers

Structure, montant et qualité des fonds propres indiqués dans le rapport de gestion

Au 31 décembre 2017, le capital-actions de RVG se composait de 300 actions nominatives (actions entièrement libérées) d'une valeur nominale de CHF 10 000.– par action. A la fin de la période sous revue, les fonds propres s'élevaient à CHF 23.9 millions.

en mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Capital social	3.0	3.0
Réserves légales issues du bénéfice	1.5	1.5
Réserves volontaires issues du bénéfice	13.4	11.7
Bénéfice de l'exercice	6.0	3.7
Total des fonds propres	23.9	20.0

Principales modifications pendant la période sous revue

Concernant les principales modifications des fonds propres pendant la période sous revue, nous vous renvoyons à la partie B. Résultats de l'entreprise.

Il y a des différences entre les fonds propres indiqués dans le rapport de gestion et le capital porteur de risque (CPR) indiqué dans le cadre du calcul de la solvabilité. La différence résulte de l'évaluation proche du marché des actifs et des passifs dans le CPR.

Au 31 décembre 2017, la différence s'élevait à CHF 5.6 millions.

en mio. CHF	FP 31.12.2017 (statutaires)	CPR 31.12.2017 (SST)	CPR vs. FP 31.12.2017
RVG	23.9	29.5	5.6

Le SST repose sur trois principes fondamentaux.

- Les évaluations sont proches du marché : Les instruments financiers disposant d'un prix de marché sont inscrits au bilan au prix du marché. Les positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché sont évaluées à l'aide d'un modèle fondé sur les prix du marché. Le bilan des entreprises d'assurance reflète ainsi la réalité économique.
- Les exigences de fonds propres sont basées sur le risque : Pour la détermination du capital cible, les risques de marché, de crédit et d'assurance sont pris en compte.
- Le bilan est enregistré comme un tout : Aucune position hors bilan n'est autorisée. L'interaction entre les risques au passif et à l'actif du bilan est prise en compte.

Les fonds propres figurant dans le rapport de gestion correspondent aux fonds propres selon le CO. Ceux-ci reposent sur la norme comptable spécifiée dans le CO.

Les fonds propres à des fins de solvabilité (capital porteur de risque – CPR) sont déterminés conformément aux prescriptions de la FINMA. Ceux-ci divergent sensiblement des fonds propres présentés dans le rapport de gestion en raison de l'évaluation différente (proche du marché) des actifs et des passifs. Les différences dans les méthodes d'évaluation sont décrites dans la partie E. Évaluation.

G. Solvabilité

Choix du modèle de solvabilité

Pour le SST, RVG utilise en principe le modèle standard de la FINMA pour les assureurs dommages.

Le risque aléatoire du risque de provisionnement est estimé selon l'approche Merz-Wüthrich.

Le capital cible et ses principales composantes

Le tableau suivant indique la répartition du capital cible entre ses principales composantes.

en mio. CHF		Date de référence période sous revue	Date de référence période précédente
Calcul du capital cible	Risque technique	6.8	7.2
	Risque de marché	6.1	4.3
	Effets de diversification	-4.4	-3.3
	Risque de crédit	2.0	1.5
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	-6.0	-1.5
Capital cible	4.5	8.1	

Les principales composantes du capital cible sont le risque technique, suivi du risque de marché. Dans le SST 2018, le risque de crédit augmente en raison de la réallocation des fonds en obligations d'État en fonds en obligations d'entreprises. Le montant minimum s'élève à CHF 1.3 million contre CHF 1.5 million durant la période précédente. Les autres effets sur le capital cible présentent les scénarios extrêmes, le résultat technique attendu et le résultat financier attendu. De façon générale, il n'existe pas d'obligation d'agrégation des scénarios extrêmes pour le SST 2018. Pour cette raison, de même qu'en raison du résultat technique attendu plus élevé, le capital cible diminue nettement par rapport à la période précédente.

Répartition du risque d'assurance

en mio. CHF		Date de référence période sous revue	Date de référence période précédente
Détermination du risque d'assurance	Risque de provisionnement	4.6	5.0
	Risque de nouveau sinistre	3.3	3.3
	Diversification	-1.1	-1.1
Risque d'assurance	6.8	7.2	

Dans les risques techniques, on fait une distinction entre le risque de provisionnement (fluctuations dans les provisions Best Estimate) et le risque de nouveau sinistre (fluctuations dans la charge des sinistres attendue de l'année en cours).

Le risque de provisionnement a diminué par rapport à la période précédente. Cette diminution est due à la baisse des provisions requises. Le risque de nouveau sinistre demeure inchangé. Au final, il en résulte un risque d'assurance en légère baisse.

Répartition du risque de marché

en mio. CHF		Date de référence période sous revue	Date de référence période précédente
Détermination du risque de marché	Intérêts	2.5	2.0
	Spreads	4.1	3.5
	Taux de change	1.1	0.7
	Actions	1.7	0.9
	Immeubles	1.7	0.6
	Diversification	-5.1	-3.5
Risque de marché		6.1	4.3

Le risque de marché a augmenté par rapport à la période précédente. Les principaux risques de marché sont le risque de spread et le risque sur taux d'intérêt. L'augmentation du risque immobilier s'explique par la nouvelle modélisation explicite des fonds immobiliers. RVG conserve une stratégie de placement conservatrice et son risque de marché est inférieur au risque d'assurance.

Le capital porteur de risque et ses principales composantes

Le tableau suivant indique la répartition du capital porteur de risque (CPR) entre ses principales composantes.

en mio. CHF		Date de référence période sous revue	Date de référence période précédente
Répartition CPR	Réserves d'évaluation	8.5	7.5
	Capital-actions et réserves	23.9	20.0
	Capital complémentaire	0.0	0.0
	Dividendes	-3.0	-2.0
	Autres déductions	0.0	0.0
CPR		29.5	25.5

Pour l'exercice 2017, une partie du bénéfice a été attribuée aux fonds propres. Cette augmentation des fonds propres influence le CPR. Les réserves d'évaluation sur les provisions sont en légère hausse car les reports de primes ont augmenté en raison du volume d'affaires croissant et que l'on part d'un ratio combiné plus faible. Cela entraîne des réévaluations plus élevées. Les dividendes prévus sont en hausse par rapport à l'exercice précédent. Au final, il en résulte une augmentation du CPR. De plus amples détails concernant le CPR figurent dans la partie E. Évaluation.

Le tableau suivant Quotient SST montre la marge de solvabilité pour le SST 2018 et la comparaison par rapport à l'exercice précédent. Comme le prévoit la circulaire FINMA 2017/03, la marge de solvabilité est calculée en tant que quotient du CPR moins le montant minimum au numérateur et du capital-risque sur une année (capital cible moins le montant minimum) au dénominateur.

en mio. CHF		Date de référence période sous revue	Date de référence période précédente
Quotient SST	Capital porteur de risque CPR	29.5	25.5
	Capital cible CC	4.5	8.1
	Quotient SST	874.1 %	364.3 %

RVG présente un quotient SST de 874.1 %, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte de trois éléments : la hausse du CPR, la suppression de l'obligation générale d'agrégation des scénarios extrêmes et le résultat technique attendu plus élevé du CC. RVG est par conséquent très bien capitalisée.

Les informations actuelles concernant la solvabilité (capital porteur de risque, capital cible) correspondent à celles qui ont été transmises à la FINMA. Il est à préciser que les informations transmises à la FINMA concernant la solvabilité sont encore soumises à un audit prudentiel.

Modèles quantitatifs

Résultats individuels de l'entreprise

en milliers de CHF		Total		Affaires directes en Suisse		Affaires directes à l'étranger	
				Autres branches		Total	
		Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue
1	Primes brutes	36 356	38 983	36 356	38 740		243.0
2	Part de réassurance des primes brutes	–	–	–	–		–
3	Primes pour compte propre (1 + 2)	36 356	38 983	36 356	38 740		243.0
4	Variations des reports de primes	–946	–990	–946	–990		–
5	Part de réassurance sur variation des reports de primes	–	–	–	–		–
6	Primes acquises pour compte propre (3 + 4 + 5)	35 410	37 993	35 410	37 750		243.0
7	Autres produits nés d'opérations d'assurance	0	0	0	0		–
8	Total des produits nés d'opérations d'assurance (6 + 7)	35 410	37 993	35 410	37 750		243.0
9	Montants bruts payés pour sinistres	–18 272	–16 602	–18 272	–16 592		–10.3
10	Part de réassurance sur montants payés pour sinistres	–	–	–	–		–
11	Variations des provisions techniques d'assurance	–1 072	991	–1 072	991		–
12	Part de réassurance sur variation des provisions techniques d'assurance	–	–	–	–		–
13	Variations des provisions techniques pour assurances-vie liées à des fonds	–	–	–	–		–
14	Dépenses pour sinistres pour compte propre (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	–19 345	–15 611	–19 345	–15 601		–10.3
15	Frais d'acquisition et de gestion	–12 201	–15 899	–12 201	–15 851		–48.0
16	Part de réassurance sur frais d'acquisition et de gestion	–	–	–	–		–
17	Frais d'acquisition et de gestion pour compte propre (15 + 16)	–12 201	–15 899	–12 201	–15 899		–
18	Autres charges techniques pour compte propre	–	–	–	–		–
19	Total des dépenses nées d'opérations d'assurance (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	–31 546	–31 510	–31 546	–31 452		–58.3
20	Produits des placements de capitaux	1 346	1 602				
21	Dépenses pour placements de capitaux	–556	–534				
22	Résultat des placements de capitaux (20 + 21)	790	1 067				
23	Résultat du capital et des intérêts pour assurances-vie liées à des fonds	–	–				
24	Autres produits financiers	26	30				
25	Autres charges financières	–22	–18				
26	Résultat d'exploitation (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	4 659	7 563				
27	Charges d'intérêts pour les dettes portant intérêts	–	–				
28	Autres produits	0	11				
29	Autres charges	0	–62				
30	Produits / charges extraordinaires	–	–				
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	4 659	7 512				
32	Impôts directs	–926	–1 530				
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	3 733	5 981				

Valeur des actifs proche du marché

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	–	–	–
	Participations	–	–	–
	Titres à revenu fixe	–	–	–
	Prêts	–	–	–
	Hypothèques	–	–	–
	Actions	–	–	–
	Autres placements	60.1	–	68.1
	Placements collectifs de capitaux	60.1	–	68.1
	Placements alternatifs de capitaux	–	–	–
	Autres placements de capitaux	–	–	–
	Total des placements	60.1	–	68.1
	Placements financiers issus des assurances-vie liées à des parts de fonds	–	–	–
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	–	–	–
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	6.4	–	4.8
	Créances issues des activités d'assurance	3.4	–	3.9
	Autres créances	–	–	0.2
	Autres actifs	1.5	–	–
	Total des autres actifs	11.3	–	9.0
Total de la valeur des actifs proche du marché		71.4	–	77.1

Valeur des passifs proche du marché

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	38.0	–	37.0
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Assurance directe : assurance dommages	38.0	–	37.0
	Assurance directe : assurance-maladie	–	–	–
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Assurance directe : autres affaires	–	–	–
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Réassurance active : assurance dommages	–	–	–
	Réassurance active : assurance-maladie	–	–	–
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Réassurance active : autres affaires	–	–	–
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	–	–	–
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Assurance directe : assurance dommages	–	–	–
	Assurance directe : assurance-maladie	–	–	–
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Assurance directe : autres affaires	–	–	–
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Réassurance active : assurance dommages	–	–	–
	Réassurance active : assurance-maladie	–	–	–
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	–	–	–
	Réassurance active : autres affaires	–	–	–
	Provisions non techniques	0.2	–	–
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	–	–	–
Valeur proche du marché des autres engagements	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	–	–	–
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	–	–	–
	Engagements issus des activités d'assurance	–	–	0.7
	Autres passifs	5.7	–	6.9
	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	43.9	–	44.6
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	27.5	–	32.5

Solvabilité individuelle

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	27.5	n. d.	32.5
	Déductions	-2.0	n. d.	-3.0
	Fonds propres de base	25.5	n. d.	29.5
	Capital complémentaire	-	n. d.	-
	CPR	25.5	-	29.5
Calcul du capital cible	Risque technique	7.2	n. d.	6.8
	Risque de marché	4.3	n. d.	6.1
	Effets de diversification	-3.3	n. d.	-4.4
	Risque de crédit	1.5	n. d.	2.0
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	-1.5	n. d.	-6.0
	Capital cible	8.1		4.5
Quotient SST	(CPR – MM) / (CC – MM)	364.3%		874.1%

Jahresrechnung

Bilanz per 31. Dezember 2017

Aktiven

in CHF	Anhang	31.12.2017	31.12.2016
Kapitalanlagen		68'108'582	60'074'850
- Übrige Kapitalanlagen	1	68'108'582	60'074'850
Flüssige Mittel		4'834'936	6'439'828
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	2	3'869'756	3'426'760
Übrige Forderungen	9	248'893	1'518'238
Aktive Rechnungsabgrenzungen	3	0	5'129
Total Aktiven		77'062'167	71'464'805

Passiven

in CHF	Anhang	31.12.2017	31.12.2016
Versicherungstechnische Rückstellungen	4	44'235'036	44'235'831
Nichtversicherungstechnische Rückstellungen	5	1'300'000	1'300'000
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	6	685'561	343'012
Sonstige Passiven	7 / 9	2'401'312	1'610'949
Passive Rechnungsabgrenzungen	8	4'505'882	4'021'982
Total Fremdkapital		53'127'791	51'511'774
Gesellschaftskapital		3'000'000	3'000'000
Gesetzliche Gewinnreserven		1'500'000	1'500'000
Freiwillige Gewinnreserven		19'434'376	15'453'031
- Gewinnvortrag		13'453'031	11'720'035
- Gewinn des Geschäftsjahres		5'981'345	3'732'996
Total Eigenkapital	10	23'934'376	19'953'031
Total Passiven		77'062'167	71'464'805

Erfolgsrechnung 2017

in CHF	Anhang	2017	2016
Bruttoprämie		38'983'421	36'355'869
Veränderung der Prämienüberträge		-990'000	-946'000
Verdiente Prämien für eigene Rechnung		37'993'421	35'409'869
Sonstige Erträge aus dem Versicherungsgeschäft		0	36
Total Erträge aus dem versicherungstechnischen Geschäft		37'993'421	35'409'905
Zahlungen für Versicherungsfälle Brutto		-16'602'014	-18'272'469
Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen	11	990'795	-1'072'408
Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-15'611'219	-19'344'877
Abschluss- und Verwaltungskosten	14	-15'898'961	-12'200'646
Abschluss- und Verwaltungsaufwand für eigene Rechnung		-15'898'961	-12'200'646
Sonstige Aufwendungen aus dem Versicherungsgeschäft		-28	0
Total Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-31'510'208	-31'545'523
Erträge aus Kapitalanlagen	12	1'601'651	1'346'327
Aufwendungen für Kapitalanlagen	13	-534'298	-556'019
Kapitalanlagenergebnis		1'067'353	790'308
Sonstige finanzielle Erträge		29'708	25'356
Sonstige finanzielle Aufwendungen		-17'722	-20'873
Operatives Ergebnis		7'562'552	4'659'173
Sonstige Erträge		10'877	243
Sonstige Aufwendungen		-61'615	-24
Gewinn vor Steuern		7'511'814	4'659'392
Direkte Steuern		-1'530'469	-926'396
Gewinn des Geschäftsjahres		5'981'345	3'732'996

Anhang zur Jahresrechnung 2017**Grundsätze****Allgemein**

Die Jahresrechnung wurde in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über die kaufmännische Buchführung des Schweizerischen Obligationenrechts (Art. 957-963b OR, gültig ab 1. Januar 2013) erstellt. Neben dem Schweizerischen Obligationenrecht werden auch die Bestimmungen der Verordnung der Eidg. Finanzmarktaufsicht über die Beaufsichtigung von privaten Versicherungsunternehmen (Art. 5-6a AVO FINMA, gültig ab 15. Dezember 2015) angewendet.

Bewertungsgrundsätze Kapitalanlagen

- a) Festverzinsliche Wertpapiere werden nach der linearen Kostenamortisationsmethode bewertet.
- b) Aktien, Anteilsscheine kollektiver Kapitalanlagen sowie derivative Finanzinstrumente werden zu Marktwerten bewertet.
- c) Andere Finanzanlagen werden gem. Art. 960a OR höchstens zu den Anschaffungskosten unter Berücksichtigung von Wertberichtigungen bewertet.

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen**1. Übrige Kapitalanlagen**

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Kollektive Kapitalanlagen	68'108'582	60'074'850
Total	68'108'582	60'074'850

2. Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Forderungen gegenüber Versicherungsnehmern	3'785'514	3'354'439
Forderungen gegenüber Agenten und Vermittler	50'202	43'080
Forderungen gegenüber Versicherungsunternehmen	34'040	29'241
Total	3'869'756	3'426'760

3. Aktive Rechnungsabgrenzungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Sonstige Abgrenzungen	0	5'129
Total	0	5'129

Anhang zur Jahresrechnung 2017

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

4. Versicherungstechnische Rückstellungen

in CHF	Versicherungstechnische Rückstellungen		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Prämienüberträge	16'652'000	15'662'000	0	0	16'652'000	15'662'000
Rückstellungen für Versicherungsleistungen	25'833'036	26'823'831	0	0	25'833'036	26'823'831
Übrige versicherungstechnische Rückstellungen	1'750'000	1'750'000	0	0	1'750'000	1'750'000
Total	44'235'036	44'235'831	0	0	44'235'036	44'235'831

5. Nichtversicherungstechnische Rückstellungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Kursschwankungsrückstellung	1'300'000	1'300'000
Total	1'300'000	1'300'000

6. Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Verbindlichkeiten gegenüber Versicherungsnehmern	685'561	343'012
Total	685'561	343'012

7. Sonstige Passiven

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Verb. gegenüber verbundenen Unternehmen	1'070'355	848'578
Steuern und Abgaben	1'181'326	623'045
Sonstige Passiven	149'631	139'326
Total	2'401'312	1'610'949

8. Passive Rechnungsabgrenzungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Vorausbezahlte Prämien	3'156'782	3'120'069
Sonstige Abgrenzungen	1'349'100	901'913
Total	4'505'882	4'021'982

9. Forderungen und Verbindlichkeiten gegenüber Nahestehenden

in CHF	Dritte	Beteiligte	Total 2017
Übrige Forderungen	104'777	144'116	248'893
Sonstige Passiven	1'330'957	1'070'355	2'401'312

in CHF	Dritte	Beteiligte	Total 2016
Übrige Forderungen	71'838	1'446'400	1'518'238
Sonstige Passiven	762'372	848'578	1'610'949

Anhang zur Jahresrechnung 2017
Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen
10. Eigenkapitalnachweis

	Gesellschafts- kapital	Gesetzliche Kapital- reserven	Gesetzliche Gewinn- reserven	Freiwillige Gewinn- reserven*	Eigene Kapital- anteile	Total Eigen- kapital
Stand in CHF am 31.12.2015	3'000'000	0	1'500'000	14'720'035	0	19'220'035
Zuweisung an gesetzliche Gewinnreserven	0	0	0	0	0	0
Zuweisung an freiwillige Gewinnreserve	0	0	0	0	0	0
Kauf/Verkauf eigener Kapitalanteile	0	0	0	0	0	0
Jahresgewinn	0	0	0	3'732'996	0	3'732'996
Dividendenausschüttung	0	0	0	-3'000'000	0	-3'000'000
Stand in CHF am 31.12.2016	3'000'000	0	1'500'000	15'453'031	0	19'953'031
Zuweisung an gesetzliche Gewinnreserven	0	0	0	0	0	0
Zuweisung an freiwillige Gewinnreserve	0	0	0	0	0	0
Kauf/Verkauf eigener Kapitalanteile	0	0	0	0	0	0
Jahresgewinn	0	0	0	5'981'345	0	5'981'345
Dividendenausschüttung	0	0	0	-2'000'000	0	-2'000'000
Stand in CHF am 31.12.2017	3'000'000	0	1'500'000	19'434'376	0	23'934'376

* Beinhaltet freie Reserven von CHF 4'700'000

11. Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen

	Versicherungstechnische Rückstellungen		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
in CHF						
Veränderung der Rückstellungen für Versicherungsleistungen	-990'795	-922'408	0	0	-990'795	-922'408
Veränderung der übrigen versicherungstechnischen Rückstellungen	0	-150'000	0	0	0	-150'000
Total	-990'795	-1'072'408	0	0	-990'795	-1'072'408

12. Ertrag aus Kapitalanlagen

	Laufende Erträge		Zuschreibungen		Realisierte Gewinne		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
in CHF								
Übrige Kapitalanlagen	711'735	749'195	837'434	561'964	52'482	35'168	1'601'651	1'346'327
Total	711'735	749'195	837'434	561'964	52'482	35'168	1'601'651	1'346'327

13. Aufwendungen für Kapitalanlagen

	Laufende Aufwendungen		Abschreibungen und Wertberichtigungen		Realisierte Verluste		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
in CHF								
Übrige Kapitalanlagen	-64'757	-90'555	-468'682	-370'860	-859	-94'604	-534'298	-556'019
Total	-64'757	-90'555	-468'682	-370'860	-859	-94'604	-534'298	-556'019

Anhang zur Jahresrechnung 2017

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

14. Abschluss- und Verwaltungskosten

Seit dem 1. Januar 2014 wendet die Generali das Kostenpooling an. Die anfallenden Personalaufwendungen werden zentral in der Generali Personenversicherungen AG gepoolt und anhand von Umlageschlüsseln auf die übrigen Generali Gesellschaften der Schweiz aufgeteilt. Der anteilige Personalaufwand fliesst in die Position Abschluss- und Verwaltungskosten.

Weitere Anhangsangaben

Vollzeitstellen

Die Fortuna Rechtsschutz-Versicherungs-Gesellschaft AG, Adliswil, beschäftigte im Berichtsjahr 2017 im Jahresdurchschnitt 70 Mitarbeitende.

Nettoauflösung aktienrechtlicher stiller Reserven

Es wurden keine Nettoaufösungen stiller Reserven im Verlauf von 2017 vorgenommen.

In CHF	31.12.2017	31.12.2016
Nettoauflösung stiller Reserven	0	0
Total	0	0

Eventualverbindlichkeiten

Die Fortuna Rechtsschutz-Versicherungs-Gesellschaft AG, Adliswil, gehört der Mehrwertsteuer-Gruppe Generali Personenversicherungen AG an und haftet somit solidarisch für Mehrwertsteuerschulden der Gesamtgruppe gegenüber der Eidgenössischen Steuerverwaltung.

Verbindlichkeiten gegenüber Vorsorgeeinrichtungen

In CHF	31.12.2017	31.12.2016
Pensionskasse der Generali Versicherungen	405	1'673
Total	405	1'673

Honorar der Revisionsstelle

In CHF	31.12.2017	31.12.2016
Revisionsdienstleistungen	82'498	47'000
Total	82'498	47'000

Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Gewinnvortrag	8'753'031	7'020'035
Gewinn des Geschäftsjahres	5'981'345	3'732'996
Bilanzgewinn	14'734'376	10'753'031

Antrag des Verwaltungsrates

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Bilanzgewinn	14'734'376	10'753'031
Dividendenzahlung	-3'000'000	-2'000'000
Vortrag auf neue Rechnung	11'734'376	8'753'031

Geldflussrechnung

Art. 961 Ziff. 2 OR und Art. 961b OR

CHF	2017	2016
Gewinn/Verlust	5'981'345	3'732'996
Abschreibungen / Wertberichtigungen auf		
Sachanlagen		
Immaterielle Vermögenswerte		
Kapitalanlagen		
Realisierte Gewinne und Verluste auf Immobilien		
Realisierte Gewinne und Verluste auf Beteiligungen		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf festverzinsliche Wertpapiere		
Realisierte Gewinne und Verluste auf Darlehen		
Realisierte Gewinne und Verluste auf Hypotheken		
Realisierte Gewinne und Verluste auf Aktien		
Realisierte Gewinne und Verluste auf übrige Kapitalanlagen	-51'623	59'436
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Immobilien		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Beteiligungen		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf festverzinsliche Wertpapiere		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Darlehen		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Hypotheken		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Aktien		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf übrige Kapitalanlagen	-368'752	-191'104
Zunahme / Abnahme von/der		
Prämienüberträge	990'000	946'000
Versicherungstechnischen Rückstellung	-990'795	1'072'407
Versicherungstechnische Rückstellungen für Anteilgebundene Lebensversicherung		
Nicht versicherungstechnische Rückstellungen		
Gewinn/Verlust aus Abgängen		
Sachanlagen		
Immaterielle Vermögenswerte		
Zunahme / Abnahme von Aktiven und Passiven		
Kauf / Verkauf von Immobilien		
Kauf/Verkauf von Beteiligungen		
Kauf / Verkauf von festverzinslichen Wertpapieren		
Kauf / Verkauf von Darlehen		
Kauf / Verkauf von Hypotheken		
Kauf / Verkauf von Aktien		
Kauf / Verkauf von übrigen Kapitalanlagen	-7'613'357	3'434'173
Forderungen aus derivativen Finanzinstrumenten		
Depotforderungen aus übernommener Rückversicherung		
Anteil versicherungstechnische Rückstellungen aus Rückversicherung		
Aktivierte Abschlusskosten		
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	-442'996	-302'967
Forderungen gegenüber verbundenen Unternehmen	1'302'284	-1'446'400
Übrige Forderungen	-32'939	-29'098
Sonstige Aktiven	6'473	-273
Nicht einbezahltes Grundkapital		
Aktive Rechnungsabgrenzungen	5'129	-2'276
Verbindlichkeiten aus derivativen Finanzinstrumenten		
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung		
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	342'549	87'277
Verbindlichkeiten gegenüber verbundenen Unternehmen	221'778	-119'436
Sonstige Passiven	568'584	-640'818
Passive Rechnungsabgrenzungen	483'901	322'420
Geldfluss aus Geschäftstätigkeit	401'581	6'922'340

Kauf von Sachanlagen		
Verkauf von Sachanlagen		
Kauf von immateriellen Vermögenswerte		
Verkauf von immateriellen Vermögenswerte		
Erwerb von Gesellschaften, ohne Bestand an flüssigen Mitteln		
Verkauf von Gesellschaften, ohne Bestand an flüssigen Mitteln		
Kauf von Beteiligungen an assoziierten Unternehmen		
Verkauf von Beteiligungen an assoziierten Unternehmen		
Dividenden von assoziierten Gesellschaften		
Geldfluss aus Investitionstätigkeit	-	-
Kapitalerhöhungen		
Kapitalherabsetzungen		
Zugänge von Finanzschulden		
Abgänge von Finanzschulden		
Bezahlte Finanzierungskosten		
Zugänge/Abgänge von nachrangigen Verbindlichkeiten		
Kauf eigener Aktien		
Verkauf eigener Aktien		
Mittelfluss nicht beherrschende Anteile		
Dividendenzahlungen	-2'000'000	-3'000'000
Geldfluss aus Finanzierungstätigkeit	-2'000'000	-3'000'000
VERÄNDERUNG DER FLÜSSIGEN MITTEL	-1'598'419	3'922'340
Nachweis:		
Bestand flüssige Mittel am 1. Januar	6'439'828	2'517'215
Kursdifferenzen auf Bestand der flüssigen Mittel	-6'473	273
Bestand flüssige Mittel am 31. Dez.	4'834'936	6'439'828
VERÄNDERUNG DER FLÜSSIGEN MITTEL	-1'598'419	3'922'340



Ernst & Young AG
Maagplatz 1
Postfach
CH-8010 Zürich

Telefon +41 58 286 86 86
Fax +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

An die Generalversammlung der

Fortuna Rechtsschutz-Versicherungs-Gesellschaft AG, Adliswil

Zürich, 26. März 2018

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der Fortuna Rechtsschutz-Versicherungs-Gesellschaft AG, bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang, für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.



Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR und Art. 11 RAG) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Ernst & Young AG

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Fleig', is positioned above the name of the signatory.

Christian Fleig
Zugelassener Revisionsexperte
(Leitender Revisor)

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Babylon', is positioned above the name of the signatory.

Meik Babylon
Zugelassener Revisionsexperte

Beilage

- ▶ Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang)
- ▶ Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

Informations complémentaires

Glossaire

Capital cible	Le capital requis (capital cible) est déterminé pour chaque assureur dans le cadre du SST. Celui-ci est défini en fonction des risques encourus par un assureur. Plus les risques sont élevés, plus les exigences de fonds propres sont élevées.
Charge des sinistres y c. coûts de traitement des sinistres	Somme des paiements de sinistres majorée de la variation de la provision pour sinistres au cours d'un exercice et des coûts de traitement des sinistres.
Expense ratio (taux de frais)	Somme des frais d'acquisition et autres frais de gestion et d'exploitation par rapport aux primes nettes acquises.
Frais d'acquisition	Part d'une prime d'assurance qui couvre les frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance, tels que les commissions de courtage, les frais de vente et les dépenses similaires.
Gestion actif-passif	Méthode permettant à la direction d'une entreprise d'assurance de coordonner les décisions relatives aux actifs et aux passifs en matière de placements. Celles-ci comprennent notamment le processus continu de formulation, mise en œuvre, contrôle et révision des stratégies de placement pour les actifs et les passifs en vue d'atteindre les objectifs financiers, en tenant compte des risques de marché tels qu'une variation du taux d'intérêt, du spread de crédit ou du taux de change.
Loss ratio (taux de sinistres)	Somme des prestations d'assurance versées, de la variation de la provision pour sinistres, de la variation de la réserve mathématique et de la variation des autres provisions techniques par rapport aux primes nettes acquises.
Montant minimum	Le montant minimum d'un portefeuille d'assurance est défini comme le coût hypothétique du capital réglementaire nécessaire pour liquider tous les passifs exigibles dans le cas où l'entreprise d'assurance est confrontée à des difficultés financières.
Police liée à des fonds	Contrat d'assurance-vie dans lequel les avoirs des preneurs d'assurance sont liés à un instrument de placement ou à un fonds de placement sous-jacent. Le risque lié à la performance auquel est soumis l'avoir du preneur d'assurance est supporté par le preneur d'assurance.
Primes acquises	Part des primes pour les couvertures fournies au cours d'un exercice comptable donné.
Primes émises	Primes facturées par une société d'assurance au cours d'un exercice comptable donné et comptabilisées comme produit.
Provision pour sinistres tardifs (IBNR)	Provision pour des sinistres qui sont certes déjà survenus, mais qui ne sont pas encore connus de l'assureur à la date de clôture du bilan. On suppose donc qu'un événement survenu concernera un certain nombre de polices pour lesquelles aucune prétention ad hoc n'a jusqu'à présent été formulée, de sorte que l'assureur sera probablement soumis à une obligation de paiement.
Provisions	Montants prévus pour satisfaire aux futures obligations de paiement découlant de polices et de contrats, et comptabilisés en tant que passif dans le compte annuel d'un assureur direct ou d'un réassureur.
Rapport de gestion	Désigne les comptes individuels statutaires audités.

Ratio combiné (rapport sinistres-coûts)	Le ratio est une combinaison du taux de sinistres et du taux de frais (frais d'acquisition compris) dans le domaine Non-vie.
Reports de primes	Part des primes (versées ou dues) émises qui se rapporte à de futures couvertures et pour laquelle aucune prestation n'a encore été fournie. Ces montants sont reportés dans une provision pour reports de primes et, le cas échéant, remboursés lorsque le contrat est résilié avant sa date d'échéance.
Résultat opérationnel	Somme du résultat technique et des produits nets des placements et autres produits et charges financiers.
Résultat technique	Primes acquises dont on déduit la somme des prestations d'assurance versées, de la variation de la provision pour sinistres, de la variation de la réserve mathématique et de la variation des autres provisions et charges techniques (frais d'acquisition et autres frais de gestion et d'exploitation).
Test suisse de solvabilité (SST)	Le SST permet de quantifier et de réguler la capacité de risque des assurances en Suisse. Dans ce cadre, le risque effectif est déterminé par le capital cible (CC). Le capital porteur de risque (CPR) est le capital disponible. Le CPR doit au moins correspondre au CC.
Traitement des sinistres	Traitement, resp. indemnisation de sinistres de leur survenance à leur règlement.
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (Best Estimate of Liabilities BEL)	Lors de l'estimation des provisions techniques, les assureurs procèdent à une étude économique avec l'approche de calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Les engagements sont par conséquent indiqués sur la base de prix de marché observables.

Adresse de contact

Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA

Soodmattenstrasse 2

8134 Adliswil 1

Téléphone +41 58 472 72 00

Fax +41 58 472 72 01

info.rvg.ch@generali.com
